I.S.S.N.: 1251-1021



Informations



ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA Efficacité Indépendance Laïcité

> n° 127 - Février 2005 Spécial e.i.L.

Bimestriel - Prix: 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet 17200 Royan - tel 05.46.38.78.06 Directeur de la publication : C. Boé





SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers) siège:1 rue Georges Bizet 17200 Royan

PRESSE distribuée par LA POSTE Déposé le 18-02-04 : Agence de Poitiers Bel-Air

1 2 7

Janvier, le mois des voeux

Toute l'équipe académique des syndicats e.i.L se joint à moi et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que vos souhaits se concrétisent, et que tout ce qui vous tient à cœur se réalise... quelques exemples à méditer :

- que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale après avoir soumis son projet de loi au conseil des ministres ce 12 janvier oublie de le présenter au Parlement en février prochain...
- que les modalités de l'ouverture des sections d'apprentissage dans les lycées professionnels soient revues...
- que globalisation et annualisation deviennent obsolètes dans le dictionnaire administratif, comme ces 72 heures supplémentaires affectées au remplacement de collègues (y compris de spécialités différentes)...

Menu

Page 1 : Editorial

Page 2 : Contractuels TZR

Adresses utiles

Page 3 : PLP en collège Projet Fillon

CA du 22 mars Page 4 : Grève du 20 janvier

Hors-classe IUFM

Poitier's academy



Que... que de vœux (pieux, sans doute) mais leur réalisation passe par la mobilisation de toutes et tous lors des journées d'action nationale du 20 janvier et du 1 février (voir page 4).

Et c'est là mon vœu le plus cher!

Serge Grossin, coordinateur académique e.i.L Poitiers, le 12 janvier 2005

Retrouvez la section académique sur son site : http://www.ifrance.com/eil-aca-poitiers

Contractuels

Une rentrée difficile pour les contractuels et les vacataires de l'académie de Poitiers. Près de la moitié d'entre eux ne se sont pas vu proposer de support ou de remplacement... et pour beaucoup d'entre eux, les supports ne sont que des mitemps, parfois éloignés de leur domicile, quand ce ne sont pas des services partagés sur deux établissements distants de 120 kilomètres, voire sur trois établissements (si si, il y en a!).

Une réunion s'est tenue en septembre à l'appel des organisations syndicales, sous la présidence de Madame la DRH (directrice des ressources humaines) du Rectorat, mais les réponses apportées sont toujours les mêmes : le manque de supports et l'insuffisance des lignes budgétaires. Rappelons que dans le même temps, des TZR (titulaires de zoneS de remplacementS) sont « déplacés » d'un poste à un autre, au mépris de toute considération pédagogique, pour couvrir des besoins ponctuels :

- Est-il logique de payer l'ISSR (indemnité de déplacement) à un TZR effectuant 4 heures de cours dans un collège à 80 kilomètres de son établissement de rattachement ? Un contractuel ou un vacataire ne peut-il prendre ces heures ?
- Est-il logique de « déshabiller Jean (Rostand) pour habiller Pierre (Mendès-France) » en Charente, surtout quand rien n'est prévu pour Jean... Un secrétaire général du rectorat me dit un jour : « Monsieur Grossin, quand on est maître-auxiliaire, on ne fait pas de pédagogie! »... Et quand on est TZR?... Aller en collège est plus important que de continuer à former des élèves en LP, et puis sans doute n'y a-t-il aucun remplaçant (ah, logique des moyens, quand tu nous tiens!).



TZR: Tenez bon!

TZR: Trous Z'à Reboucher (source « petit dictionnaire imposé à l'administration, année 1997, amendé, complété, revu et corrigé les années suivantes et à venir).

Sous couvert de redéploiement des zones de remplacement, notre administration ne manquera pas de nous communiquer ses chiffres afin de préparer la rentrée prochaine : « le taux d'efficacité des TZR est d'à peine 30% ... nous sommes en retrait par rapport à d'autres académies ... il faut faire mieux ... » ! Or, il y a trois sortes de mensonges : les petits mensonges ... les gros mensonges ... et les statistiques !!! ou l'art de faire dire aux chiffres ce qu'on a envie de leur faire dire (y aurait-il des fonctionnaires payés à cet effet ?). Certes, 30%, mais 30% de ceux qui ne sont pas affectés lors des commissions de juillet, d'août, voire de septembre, soit grosso modo 30% de 30%... Ces derniers sont RAD, c'est-à-dire rattachés administratifs et leur statut est défini.

Mais de « taux d'efficacité », l'administration passe vite à « taux de remplissage » afin que le TZR ne se retrouve pas à faire seulement 14 heures, surtout si on lui en trouve 21 à faire à côté...

Quitte même à le changer de discipline (ah, ces fameuses disciplines voisines, ou du moins proches ou pas si éloignées tout compte fait) qui permettent à un philosophe d'enseigner le français, à un électrotechnicien de faire des mathématiques, à un maçon de la technologie, à un prof de lettresallemand d'enseigner le latin... (déclinaisons quand tu nous tiens!) Sans oublier le changement de corps, si prisé de nos jours : on retrouve ainsi des certifiés en lycée professionnel (ce qui fait que les enseignants PLP de la discipline n'assurent pas leur enseignement) et des PLP en collège au nom de la sacro-sainte rentabilité des lignes budgétaires... Mais NON, le TZR n'est pas un fainéant, mais il veut toutefois travailler dans la dignité de la matière et de son corps, ce pourquoi il a été formé!

Mais n'oublions pas : l'intendance agit... la pédagogie suivra!

Adresses utiles

Syndicats e.i.L Fédérés Unitaires

74, rue de la Fédération 75739 Paris Cedex 15

tel: 01 53 58 00 39 fax: 01 45 67 05 53

E mail: FEDEIL@Fed-eil.com

Sites: www.fed-eil.com

www.synd-eil.com

Dans notre académie:

- Serge GROSSIN 17 rue du Dolmen - 86000 Poitiers 05 49 50 15 42 nissorg@aol.com
- Claude BOE 1 rue Georges Bizet - 17200 Royan 05 46 38 78 06 cboe290148@aol.com

Volonté volontariste

Les PLP en collège : « *j'ai besoin d'eux, je les affecte* » pourrait bientôt devenir le leitmotiv du rectorat, s'appuyant sur une directive du ministère de l'Education nationale...

Mais qu'en pense notre ministre, interrogé sur ce point par la Fédération e.i.L lors d'une audience le 1^{er} décembre dernier : il (le ministre) a exprimé son souci de marquer la continuité entre le premier degré et le collège, en affectant des <u>PLP volontaires</u> des enseignements généraux bivalents en collège.

Volontaire : qui accepte de son plein gré une mission, une tâche... qui se fait sans contrainte !

Alors, on peut se demander sur quelle base de volontariat un enseignant TZR en LP se voit proposer des heures en collège et, devant son « hésitation », les raisons qui poussent l'administration à lui proposer un autre poste en LP (mais à plus de 80 kilomètres de son lieu d'affectation d'origine). Mais c'est sans doute une démarche « volontaire » que de supprimer des heures d'enseignement en LP pour réapprovisionner un collège... N'y a-t-il pas confusion entre volontaire et volontarisme ???

Ce pourrait être un cas ponctuel, mais la liste serait trop longue de toutes les atteintes au statut des PLP. Alors, soutenons la lutte des collègues en butte aux volontés de l'administration. Ce refus de voir les PLP affectés en collège et lycée, c'est aussi le refus de voir le corps des PLP utilisé pour pallier l'insuffisance de moyens de remplacement chez les certifiés.

Sur le site Internet Académique du SNETAA vous pouvez apporter votre soutien aux collègues concernés Pour le respect du statut des PLP Contre l'insuffisance des moyens

Projet « Fillon »

Que lit-on, entre autres, dans le projet de loi d'orientation sur l'Ecole ?

- augmentation des obligations de service des personnels
- dépendance accrue envers la hiérarchie
- dégradation des conditions d'exercice de la liberté pédagogique
- attaque des statuts de la fonction publique d'état

En soi, cela suffirait à la mobilisation... en outre, le projet prévoit la formation professionnelle des jeunes dans la logique d'un apprentissage se situant dans la dépendance du patronat!

Pour la Fédération e.i.L, la formation professionnelle diplômante assurée par le service public est et doit rester l'un des objectifs premiers d'une éducation laïque et républicaine.

C'est pourquoi,

La Fédération e.i.L appelle tous les personnels à l'action le 1^{er} février 2005

<u>Une date à retenir :</u> Le Mardi 22 mars 2005

La Fédération e.i.L

- SNCA (Certifiés et Agrégés)
- SNPC (Personnels Contractuels)
- SNATOS (Personnels ATOS)
- Personnels de Direction
- Personnels de Gestion et d'Administration
- SNEPDA (1er degré)
- SNETAA CPE...

et le

• SNETAA PLP

tiendront un Conseil Académique élargi à Poitiers.

Les militants et celles ou ceux qui se reconnaissent dans les valeurs défendues par notre fédération (un syndicalisme d'adhérents, laïque et indépendant) sont invités à prendre contact avec le Secrétariat Académique :

Serge GROSSIN 05 49 50 15 42 Claude BOE 05 46 38 78 06

ou avec les Secrétaires Départementaux :

16 : Henri LALOUETTE - 05 45 95 30 81

17 : Françoise LEJEUNE - 05 46 56 62 59

79 : Françoise BUREAU - 05 49 96 16 14

86 : Serge GROSSIN ou

Sophie TEXIER - 05 49 61 29 37

Grève du 20 janvier 2005

Les salaires des fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustement!

La Fédération e.i.L s'associe à la grève nationale du jeudi 20 janvier 2005 sur la base des revendications qu'elle énonce depuis quelques mois déjà (voir communiqué de presse du 22 septembre 2004, en ligne sur notre site internet académique). A ce titre, elle rejoint l'appel des 6 fédérations du Conseil Supérieur de l'Education de la Fonction Publique.

Participez aux réunions d'informations qui devraient se tenir ce jour-là dans les établissements de l'Académie, et donnons-nous rendez-vous aux diverses manifestations qui auront lieu dans la région.

Poitier's Academy! (ou telle est réalité)

Cette nouvelle année sera placée, n'en doutons pas, sous le signe du dialogue social renforcé de la part des services rectoraux et régionaux... Et nos administratifs déploieront moult efforts pour nous satisfaire. « Panem et circenses » disait-on sous la Rome antique... et du pain, il y en aura sur la planche si l'on regarde bien ce qui nous est promis dans les futures refontes de l'Education Nationale et de nos statuts. Quant aux jeux, ils sont déjà en place... Imaginez plutôt :

- le jeu du Mouvement, une chance à l'inter et une chance à l'intra, où avec 30 numéros cochés vous espérez avoir le ticket gagnant pour la zone la moins éloignée de vos vœux. En quelque sorte le Banco du Solitaire qui se retrouvera TZR...
- la distribution au poker menteur des cartes de formation et comment jouer au Monopoly des structures : je te ferme une section là, mais je t'en ouvre une autre ailleurs...
- faites vos jeux rien ne va plus : salaire, retraite, mérite, statuts, enseignement professionnel...
- et le fin du fin, parole aux usagers : pour sauver les collèges, tapez le 1... pour sauver les lycées, tapez le 2...

Mais, pour sauver les lycées professionnels, adhérez au SNETAA et à sa fédération e.i.l **Réagissez (car tel est service public)**

Vote des stagiaires et étudiants au Conseil d'administration de l'IUFM

Scrutin du 15 décembre 2004

Inscrits	2123	Organisation	Voix	Sièges
Votants	557	FSU	322	3
Blancs ou nuls	10	SE-UNSA	187	2
Exprimés	547	SNETAA-eiL	38	0

La fédération eiL, le SNETAA et leurs candidats remercient les électeurs et électrices qui ont porté leurs voix sur la liste présentée sous le sigle Snetaa-eiL.

Les résultats sont encourageants et ils permettront au Snetaa et à eiL de défendre en toute indépendance et avec efficacité les étudiants et stagiaires, leurs formateurs et les formations dans notre IUFM en conformité avec nos mandats.

Quand le mérite démérite...

Il y a peu (mercredi 5 janvier), se tenait au Rectorat la première réunion sur le tableau d'avancement de la hors classe des enseignants de l'académie.

Ces réunions ont-elles pour but de faire avaliser par les organisations syndicales un barème picto-charentais ?

Rappelons que la position de la Fédération est très claire : il ne peut y avoir de barèmes que nationaux sous peine de décrédibiliser toute forme d'avancement. C'est ce qu'ont exprimé nos représentants dans ce groupe de travail.

Déjà deux académies ont vu la suspension de toutes les promotions à la hors classe PLP par une décision des tribunaux administratifs qui reconnaissaient le bien fondé de la position du SNETAA-e.i.L.

Alors, après Montpellier et Toulouse,... Poitiers ?